

– L'examen de ce chapitre du budget est terminé; il n'y a pas de modifications.

Rapport annuel 2008 de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB)¹

Rapporteur: **Charly Haenni** (PLR/FDP, BR).

Commissaire: **Isabelle Chassot, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport.**

Le Rapporteur. Par voie épistolaire, vous avez reçu le rapport d'activité 2008 de la commission interparlementaire. Conformément à son mandat légal défini à l'article 73 de la convention intercantonale sur la création et l'exploitation du gymnase, la commission intercantonale a effectué son contrôle et exercé sa haute surveillance parlementaire sur le GYB. A cet effet, elle a tenu deux séances durant l'année avec la présence de la direction de l'école et de la présidente du conseil de l'établissement, M^{me} la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport.

A l'occasion de la première séance du 21 avril dernier, la commission a pris connaissance des comptes 2007. Nous avons relevé une non-utilisation des sommes budgétées, créant un écart positif de 17% par rapport au budget. La quasi-totalité de cet écart se situe au niveau des charges salariales. Nous avons également pris note que le décompte de construction, selon les derniers chiffres en notre possession à l'époque et avant la présentation du décompte final, laissait apparaître un solde disponible de 1 724 000 francs.

La dernière rentrée scolaire non complète a passé de 810 à 852 élèves. A noter que 47% des élèves proviennent du canton de Vaud et 53% du canton de Fribourg. Le nombre d'élèves par jour est de 66% pour les filles et 34% pour les garçons.

Fait intéressant à relever: pour 6 postes d'enseignants mis au concours en août 2008, le GYB a reçu 132 dossiers de candidature, dont 43 pour le seul poste de français; cela démontre, si besoin est, l'intérêt du Gymnase intercantonal également pour les enseignants.

Notre deuxième séance, tenue le 29 septembre, a été l'occasion pour la commission de prendre connaissance du budget adopté par le conseil du GYB et intégré au budget que l'on examine aujourd'hui. A noter que le budget 2009 est proche de l'édition 2008. L'évolution du nombre de collaboratrices et collaborateurs reflète cette dernière étape de la mise en œuvre du GYB. La croissance est nettement plus légère que celle des années précédentes, comme cela a été prévu dans la planification financière.

Pour la première fois de son histoire, le GYB fonctionne à plein régime. Les comparaisons avec d'autres gymnases montrent que les montants prévus par rapport au nombre d'élèves – 850 à la rentrée – sont tout à fait dans la moyenne. Le coût par élève inscrit au gymnase est de 14 600 francs. En 2007, le coût moyen

d'un gymnasien fribourgeois est de 14 255 francs; la même année, il est de 13 288 francs au Gymnase de la Broye. Le coût moyen d'un élève vaudois s'élevait, pour la même période, à 14 567 francs. La commission vous propose donc d'adopter le budget 2009 du GYB tel que présenté par les Conseils d'Etat respectifs.

Collaud Elian (PDC/CVP, BR). Le groupe démocrate-chrétien a pris connaissance avec intérêt du rapport d'activité du Gymnase intercantonal de la Broye. Dans un premier temps, nous sommes très satisfaits avec la situation du décompte final de construction. En effet, le devis a été tenu, même avec un solde disponible. C'est tout à l'honneur de la commission de construction, des mandataires et des responsables du projet.

Quant au fonctionnement scolaire, nous trouvons – comme l'a dit le Rapporteur – 47% d'élèves vaudois et 53% d'élèves fribourgeois. L'enseignement y est de qualité et l'établissement scolaire jouit d'une notoriété remarquable dans la région des districts broyards. Nous sommes satisfaits et heureux de constater que le coût moyen par élève est comparable aux gymnases cantonaux d'ailleurs, vaudois ou fribourgeois. D'autre part, nous avons pris acte du budget 2008 et nous vous invitons à en faire de même, ceci en soulevant les propos du rapporteur de la commission.

Pour terminer, j'ai plaisir à relever l'excellent travail de M. le Député Charly Haenni à la présidence de notre commission. Il a présidé sa dernière séance le 28 septembre dernier dans les locaux du GYB; je dirais presque dans ses locaux tant il est lié à ce gymnase. Sa compétence et ses connaissances approfondies de tous les problèmes ont permis à la commission de travailler avec conscience et sérénité.

Au nom des collègues députés fribourgeois membres de la commission, y compris le président du Grand Conseil, je lui souhaite bonne chance pour la suite de ses activités et lui souhaite encore de longs moments parmi les gymnasiens de ce district tant il est lié à ce gymnase broyard. Encore une fois, toutes nos félicitations, M. le Président! Vous rentrez dans le rang et vous laissez une commission qui a plaisir à travailler, qui a eu beaucoup de plaisir avec vous et qui aura aussi du plaisir par la suite.

Zadory Michel (UDC/SVP, BR). «Balai neuf, balaye bien», pourrait-on dire pour le GYB! C'est effectivement le cas.

Bachmann Albert (PLR/FDP, BR). J'ai pris connaissance du rapport d'activité de la commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal. Je constate avec beaucoup de satisfaction que la commission de bâtisse a maîtrisé cette construction de main de maître puisqu'il y a une non-dépense de 1,7 million de francs. Alors vous me direz peut-être que le crédit était surévalué mais je ne le pense pas du tout. Je pense effectivement, j'en suis convaincu, que la commission a bien fait son travail et peut-être qu'une fois les marchés publics, qui sont tant souvent critiqués, ont eu leur effet pas seulement sur la qualité mais aussi sur le prix. Je constate que ce gymnase tourne maintenant à plein régime à la satisfaction de tous les utilisateurs.

¹ Texte du rapport pp. 2264ss.

Je constate aussi que la commission a débattu de différents éléments dont l'un m'interpelle, c'est celui des transports des élèves des régions ou des villages périphériques. Le rapport n'en dit pas plus que ce ne fut qu'une discussion.

M. le Président, pouvez-vous me dire ou transmettre à la future commission qui continuera sans vous mais avec votre parfait travail là-dedans, à celui ou celle-là qui reprendra les rênes à la présidence de me répondre dans le futur ou l'année prochaine, ce qu'il en est des transports des élèves des régions périphériques? Je suis interpellé régulièrement que nos transports dans la Broye ne sont pas satisfaisants au niveau des collectivités publiques, des transports publics. Et, par effet, il y a des élèves qui sont en âge de conduire et qui utilisent une voiture privée, ce à quoi je n'adhère bien sûr pas, mais qui ont presque l'obligation d'utiliser ce moyen-là et qu'il y aurait un manque flagrant de places de parc sur le site. J'en veux pour preuve que certains élèves se plaignent régulièrement, même des enseignants, qu'il y a une liste d'attente pour obtenir une vignette pour pouvoir parquer et que le problème est déplacé sur d'autres parkings, soi-disant semi-privés ou privés. Là, je me pose les questions: Y a-t-il eu une analyse approfondie des transports publics pour ces élèves-là? Une analyse au niveau des disponibilités du parking a-t-elle été faite? A-t-on l'intention de régler ce problème qui semble en être un quand même. Qu'on le veuille ou non, on sait très bien que les transports publics ne seront pas réglés dans l'immédiat et surtout – et là, j'en reviens – il reste plus d'un million de francs à disposition pour peut-être créer quelques places de parc, simplement en gravier, point besoin de luxe, pour accueillir ces élèves et ces enseignants, pour l'accessibilité à ce gymnase qui, je le répète, donne satisfaction à l'entier des utilisateurs.

Le Rapporteur. Je remercie les intervenants. Je remercie tout particulièrement M. le Vice-président de la commission, M. le Député Elian Collaud, et M. le Député Michel Zadory pour leurs propos. La reconnaissance est le certificat de travail du politicien. Je suis bien sûr très sensible aux propos qui ont été émis; merci, Messieurs! Merci aussi pour le soutien que vous apportez à ce gymnase!

Par rapport à la question précise de M. le Député Bachmann, je peux répondre de la manière suivante. C'est vrai que la question des places de parc a été largement débattue. Pour être précis, il n'y a aucune place de parc pour les élèves. La situation est la suivante: il y a 75 places de parc autour du gymnase et le gymnase compte 100 collaborateurs. Il y a moins d'équivalents plein-temps mais il y a une centaine de collaborateurs. Donc, en fait, il manque déjà des places de parc pour les collaborateurs. Bien sûr, si c'est des récriminations des parents d'Estavayer, je dis qu'il y a une solution toute simple parce qu'on a voulu privilégier bien évidemment les transports publics. Donc depuis Estavayer, il faut aller au gymnase à Payerne avec le train puisqu'il y a une bonne correspondance et ceci ne pose aucune difficulté. Je rappelle que pour arriver au gymnase depuis la gare, on met huit minutes à pied et, pour aller à la gare, on met cinq minutes à pied; c'est une question de déclivité.

Pour les principales communes de la Broye reliées aux voies de chemin de fer, cela ne pose pas de difficultés. Je rappelle toutefois que le gymnase dessert environ 80 autres communes et là, c'est vrai, c'est un gymkhana pour arriver au gymnase avec les transports publics. C'est vrai, il y a des difficultés. Il y a eu une amélioration du côté de Torny à la rentrée. Il y a encore plusieurs zones qui sont mal desservies au niveau des transports publics. Lorsque la commission du gymnase et aussi le conseil du gymnase ont abordé la commune de Payerne, la commune de Payerne argumente de la manière suivante: «*Nous avons des places de parc à disposition sur un parking public non payant.*» Pour celles et ceux qui connaissent la ville de Payerne, il s'agit du parking de la Place des Tireurs. Malheureusement, le problème c'est que ce parking est éloigné de vingt minutes du gymnase. Donc, il faut faire vingt minutes à pied pour aller au gymnase. On le sait, les élèves n'utilisent pas ce parking. Il y a une autre difficulté mais c'est la richesse de l'intercantonalité, c'est que les élèves vaudois font le gymnase en douze ans, les élèves fribourgeois en treize ans! Il y a donc là aussi une différence en dernière année d'âge. Peut-être que les élèves fribourgeois sont plus nombreux à utiliser une voiture puisqu'ils ont dix-huit ans révolus en dernière année de gymnase. Mais pour montrer que ce dossier avance, la commune de Payerne a pris contact maintenant avec des voisins privés, comme l'a suggéré M. le Député Albert Bachmann, de façon à aménager des places de parc sommaires car le problème est réel. Actuellement il est vrai, que l'on parque un peu partout dans les alentours du gymnase mais il faut le savoir, au départ, il n'était pas prévu d'avoir des places de parc pour les gymnasiens. Par contre, il est clair, compte tenu de la situation d'aujourd'hui, qu'on ne pourra pas faire la sourde oreille à ce problème qui est réel et qui va évoluer.

Chassot Isabelle, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport. Je souhaite à mon tour remercier les intervenants qui se sont exprimés au sujet du gymnase intercantonal de la Broye. Il est vrai que la question des places de parc et en particulier des déplacements des élèves occupe également le conseil du gymnase intercantonal de la Broye.

La première remarque est d'abord la suivante. Dans aucun autre collège fribourgeois, il n'y a non plus de places de parc pour les élèves. Nous partons de l'idée que les déplacements doivent se faire en règle générale en transports publics, avec une exception pour les élèves qui souffrent d'un handicap et qui bénéficient de places particulières. Comme il n'y a pas non plus dans les autres collèges fribourgeois des places de parc pour l'ensemble des professeurs, il y a une liste d'attente et il y a aussi ici en fait un transfert, le cas échéant, de places.

S'agissant en revanche des transports publics, et pour compléter ce qu'a dit le rapporteur, il y a lieu encore de noter que nous avons fait une enquête générale sur l'ensemble des transports des élèves pour connaître les communes où il y avait véritablement un problème pour arriver au gymnase et quelle était la durée de transport de ces élèves. Nous avons transmis cette étude également à la COREB. C'est très volontiers

que je la transmets aussi à M. le Député Bachmann. Nous nous sommes rendus compte en fait que le nombre d'élèves ne disposant pas d'un transport public est un tout petit nombre, beaucoup moins important que le nombre d'élèves disant devoir se déplacer par leurs propres moyens. Je crois qu'il faut aussi voir cet élément-là avant, effectivement, de chercher d'autres solutions. Il s'agit de déterminer véritablement le besoin et que le besoin ne devienne pas une envie.

– Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Chassot Isabelle, Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport. Il n'est pas dans les habitudes de ce Grand Conseil qu'un membre du Conseil d'Etat reprenne la parole à ce moment des délibérations. Si je vous suis reconnaissante, M. le Président, d'accepter cette entorse à la règle, c'est parce qu'en ma qualité de présidente du conseil du GYB j'ai des remerciements à adresser à un député dont c'est la dernière intervention devant notre parlement au sujet du Gymnase intercantonal de la Broye.

Ces remerciements sont en effet destinés à une personnalité qui s'est beaucoup engagée pour le développement de sa région, notamment au sein de la Communauté régionale de la Broye, la COREB, dont il a été membre du comité directeur de 1992 à 2005 et dont il a, durant une décennie, présidé la commission économique. Mais Charly Haenni, puisque c'est de lui qu'il s'agit, en député convaincu de l'importance de l'intelligence dans le développement régional, fut également très actif lors de la construction du Gymnase intercantonal de la Broye dont il fut membre de la commission de construction puis, dès 2005, coprésident de la commission interparlementaire de contrôle.

Charly Haenni a participé avec son enthousiasme coutumier à cette belle aventure du GYB. Quelle aventure en effet que la création d'un établissement du secondaire supérieur destiné à dépasser les frontières qui forment, dans ce coin de pays, un labyrinthe complexe. Dès 1991, tous les acteurs des deux Broye – fribourgeoise et vaudoise – s'activent autour de ce projet fédérateur et visionnaire. Charly Haenni n'est pas à la traîne, particulièrement actif au sein de la COREB, puis de la commission interparlementaire mise sur pied dès 1994. Bien des années plus tard, le rêve est devenu réalité et le GYB rayonne désormais sur toute la Broye comme l'emblème – nous le souhaitons – d'une ambition collective et d'une vision d'avenir. Si ce rêve est parvenu à s'ancrer dans la pierre du GYB, c'est grâce à la foi et à l'énergie de personnalités comme Charly Haenni.

Au nom du Conseil d'Etat, mais également au nom du conseil du GYB et en mon nom personnel, je tiens à le remercier chaleureusement au moment où il quitte ses fonctions au sein de notre Grand Conseil. Pour marquer l'événement, il s'agissait de sceller notre reconnaissance non pas dans une plaque de marbre mais dans une autre forme plus mobile. Tout le monde sait que lorsque le député Haenni a accédé au perchoir cantonal en 2003, il a été contraint de faire des choix minéralogiques. En effet, entre les sigles vaudois et fribourgeois, les plaques de son véhicule hésitaient. Et le cœur a ses raisons que les exigences protocolaires ne

connaissent pas. Aussi la voiture de Charly Haenni a-t-elle été contrainte de passer du vert-et-blanc au noir-et-blanc. La plaque commémorative que nous avons le plaisir de lui offrir n'est pas le prototype des futures plaques minéralogiques broyardes! (*rires!*) Elle n'est pas non plus une invitation à se jouer des radars qui, à sa lecture, risqueraient bien d'en perdre leur latin. Elle est simplement le signe souriant de notre reconnaissance, un merci d'autant plus souriant que le député Haenni a poussé l'élégance jusqu'à se faire remplacer au sein de ce parlement par une personne membre du conseil du GYB, et qui plus est, une femme! (*Applaudissements nourris!*)

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

Losey Michel (UDC/SVP, BR), rapporteur. Le budget de la Direction de l'économie et de l'emploi présente un excédent de dépenses de 187 198 120 francs au compte administratif, soit une augmentation de dépenses de 25 328 680 francs. Comment peut-on expliquer une telle augmentation de dépenses sur la période d'une année? Il faut savoir tout d'abord qu'au niveau des investissements, il est prévu un montant de 10,4 millions; d'une part, 9,4 millions pour l'acquisition du bâtiment de l'EMAF et un montant de 1 million est prévu dans les investissements pour les prêts concernant les remontées mécaniques. Vis-à-vis de celles-ci, il faut savoir aussi que des investissements importants devront encore être discutés dans le cadre de ce plénum, probablement durant la session du mois de décembre de cette année.

Autre conséquence des coûts supplémentaires en 2009, cela concerne la promotion économique avec l'application de la nouvelle politique régionale qui oblige à une refonte importante du système comptable. Également, une augmentation des charges sous le centre 3542 «Service de la formation professionnelle», qui se base dès 2008 sur des coûts forfaitaires en lieu et place du coût réel. En comparaison des budgets 2008, il en résulte une charge supplémentaire de 4,5 millions pour 2009 car, en 2008, il existait encore des systèmes de financement transitoire de l'ancien régime qui disparaissent totalement pour l'année 2009.

Pour terminer cette entrée en matière concernant cette Direction, nous avons longuement analysé les nouveaux postes qui ont été accordés à cette Direction, soit 3 équivalents plein-temps au lieu des 16 demandés par ses différents services. Dans ces 3 équivalents plein-temps, il y a 1 équivalent plein-temps pour le Service de l'énergie, 1 équivalent plein-temps comme comptable auprès de la HES-SO et 1 nouvel équivalent plein-temps comme conseiller scientifique à la Direction générale.

Voilà un peu, en résumé, les différents éléments concernant cette Direction et j'en ai terminé pour cette entrée en matière.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. M. le Rapporteur a été très complet dans ses explications et commentaires introductifs; je le remercie pour ses propos. Je n'ai rien à ajouter pour l'instant.